

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LE DIALOGUE »

Siège BONON FREFREDOU NON LOIN DE CHEZ
FAROTA, Lot 730, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LE DIALOGUE »

Objet :

- MEDECINE GENERALE
- GYNECOLOGIE
- CPN
- ECOGRAPHIE
- SOINS INFIRMIERS
- VENTE DE MATERIELS MEDICAL ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BONON FREFREDOU NON LOIN DE CHEZ
FAROTA, Lot 730, Ilot 95

Dirigeant(s) Mme KABORE VONONGO JULIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BFL-2023-B-374 du 22/11/2023 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

